

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE  
MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 5 JUILLET 2018**

*La séance est ouverte à 19 heures dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames, Messieurs, chers collègues, nous allons commencer.

Comme vous pouvez l'observer autour de nous, nous avons des membres du Conseil municipal des jeunes qui prendront la parole en début de séance quand j'aurai ouvert le Conseil municipal. Nous ferons une petite pause pour pouvoir leur permettre de nous expliquer un projet qu'ils nous ont soumis. Quand la jeunesse de la Ville nous soumet des projets, il est normal que nous suivions son avis. Pas pour tout, mais lorsque nous avons des jeunes aussi dynamiques, cela nous fait très plaisir.

Nous allons ouvrir la séance avec l'appel des adjoints.

*Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil municipal.*

---

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON, Jacques BAUDOUX, Jean-Marie PASCAL, Fadela AOUMMEUR (*jusqu'à 19 heures 20 après le vote de la délibération n° 109-2018*), Christian PEYRO, Géraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIÈS, Maryline KERAUDY, Marc THOMAS

**Étaient représentés, Mesdames et Messieurs :**

Marie-Pierre VIAL par Gérald GUILLEMONT

Paulette ARNAUD par Daniel HIGLI

Anne-Marie CHAYOT par Armelle RAFFINI

Gaëtan FERNANDEZ par Mireille MIZOULE

Éric MARCHESI par Jacques BAUDOUX

Jean-Luc SANCHE par Fernande REYNAUD

Laëtitia DEFFOBIS par Jerry GRUAT

Ange POGGI par Marc THOMAS

**Étaient absents excusés, Mesdames et Monsieur :**

Fadela AOUMMEUR (*à partir de 19 heures 20 avant le vote de la délibération n° 110-2018*)

Hervé REBOUL

Beatrix ESPALLARDO

Johanne ALVAREZ

Cécile DUMAS

*Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.*

---

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE**.- Je vous propose la candidature de Géraldine BUTI.

Paulette ARNAUD est actuellement à Avignon pour repérer des projets nous concernant pour l'année prochaine. J'excuse aussi Gaëtan FERNANDEZ, qui est l' élu à la jeunesse et qui est actuellement sur le site industriel de Berre-L'Étang à cause des problèmes dans l'industrie pétrochimique. Il y a quelques accidents, actuellement, sur les raffinages.

*En l'absence de remarque, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(28 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## A/RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

### VOTE

**POUR : 31**

(28 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.*

**Monsieur le MAIRE.**- Avant de commencer la délibération, nous allons avoir l'immense plaisir d'avoir Madame le Maire – comme quoi, peut-être qu'un jour... – qui va expliquer son projet à l'ensemble du Conseil municipal.

Je tiens à dire, avant que tu ne prennes la parole pour nous expliquer cela, qu'il ne s'agit pas d'une délibération, mais d'une information. Je suspends donc quelques instants notre Conseil. Je tiens à remercier vivement les services de la Ville qui sont là, et qui font un travail remarquable. Je les remercie, qu'il s'agisse de Monsieur Thierry RICARD – je les vois tous ici – ou de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), qui est là en la personne de sa directrice, qui s'est aussi engagée dans ce beau travail qui va être fait.

Je voudrais quand même faire remarquer devant la presse, notamment, et devant les citoyens de Miramas qui suivent le Conseil avec toujours autant de présence – je les en remercie –, avec Monsieur Jean-Marie PASCAL, notre attachement et nos remerciements aux membres du Conseil municipal des jeunes. Vous savez que nous avons choisi de faire un Conseil municipal des jeunes au niveau du collège, car c'est le moment, dans l'éducation, où les grandes questions se posent sur les grandes périodes de l'Histoire de France, notamment sur les questions de la République.

Je voudrais vous remercier du fond du cœur, et au nom de l'ensemble des anciens combattants, pour votre présence assidue à l'ensemble des commémorations et sur le fait que vous avez déjà pris la parole à la demande des anciens combattants, je vous en remercie. Vous

savez, aux commémorations, nous ne sommes pas des millions. Il y a beaucoup de gens qui s'en revendiquent, mais quelquefois, à la veille des élections, les hirondelles arrivent dans les commémorations, tout au long de ces années, depuis presque 10 ans. Je suis très heureux de voir, depuis quelque temps, les jeunes du Conseil municipal qui, au-delà de simplement déposer la gerbe avec nous, sont aussi présents et actifs, notamment à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Guerre de 14-18 pour lequel vous avez aussi quelques idées, m'a-t-on dit.

Maintenant que j'ai bien parlé, vous allez nous parler du « Teen's day ». Tout le monde l'a compris, ce n'est pas pour nous, mais vous allez nous présenter ce que vous faites.

Je cède la parole à notre amie.

## **B/ INFORMATION**

### **ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DE LA JEUNESSE « TEEN'S DAY » 2018 AU DOMAINE DE CABASSE À MIRAMAS**

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- Bonsoir à tous.

**Monsieur le MAIRE.**- Demande peut-être à tes collègues de se lever, et donner leurs prénoms.

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- Le seul garçon de l'équipe est Khaled BENABED.

*Applaudissements.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- À côté, il y a Kezya BONNARD.

*Applaudissements.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- Ensuite, nous avons Zora GHARBI.

*Applaudissements.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- Il y a aussi Sofia HAMADOUCHE et Léa PEREZ.

*Applaudissements.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- Il y a aussi Stéphane CHAPUT qui nous supporte.

*Applaudissements.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- Je vais peut-être commencer par le commencement et, du coup, par l'origine de notre projet. Nous nous étions rendus compte qu'il y a avait vraiment de tout à Miramas. Il y a avait des événements pour les plus jeunes, pour les plus grands, mais on s'est rendu compte que pour les « 12-18 ans », il n'y avait pas grand-chose. Donc, ce que l'on voulait vraiment, c'était un événement fait par des jeunes et qui s'adresse à des jeunes. C'est vraiment l'élément important : « par des jeunes pour des jeunes ». Du coup, on a différents objectifs.

Ce que l'on voulait d'abord, c'était un événement qui soit destiné à tous les jeunes. Nous l'avons donc fait tourner autour de cinq grands axes, cinq grands centres d'intérêt :

- Pour commencer, nous avons le sport et les loisirs pour lequel nous avons travaillé avec des élus – de vrais élus. (*Rires*). Je veux dire les grands, pas les petits, même si nous sommes tous de vrais élus. Pour le sport et les loisirs, nous avons choisi plusieurs activités dont des sports originaux que nous ne faisons pas tous les jours, comme le *bubble bump*, le « quidditch », ou encore du « parkour » handicap, pour sensibiliser tous les jeunes.
- Ensuite, nous avons choisi un autre axe qui est l'art et la culture. Pour cela, il va y avoir un podium musical qui durera de 14 heures jusqu'à 22 heures et qui va faire découvrir de jeunes talents locaux. Surtout, il y aura tous les styles pour plaire à tous les jeunes. Le Conservatoire de Miramas viendra faire une interprétation de musique actuelle et, le soir, il y aura une soirée DJ avec un DJ que nous avons l'habitude de voir sur Miramas. Dans l'axe « art et culture », la photographie sera également mise en avant avec un photomaton qui sera placé à l'entrée. Du coup, nous pourrons tous garder un souvenir de ce festival.
- Nous avons choisi aussi un axe « multimédias et nouvelles technologies ». Pour cela, il y aura une initiation au pilotage de drones. La Ville avait déjà mis

en place un stage comme cela, et cela avait vraiment plu aux jeunes. Du coup, on a décidé de le refaire. Il y aura aussi de la fabrication d'hologrammes. C'est vraiment pour plaire à tout le monde.

- Nous passons à un pôle qui est vraiment important pour les jeunes : la prévention et l'information, parce qu'il faut toujours prévenir. Il y aura là différents stands d'informations. La Mission locale sera présente, ainsi que la MDA (Maisons Des Adolescents). Il y aura aussi les sapeurs-pompiers de Miramas.
- Il y aura aussi un dernier axe qui nous tient vraiment à cœur, nous, jeunes citoyens de Miramas – futurs citoyens, plutôt, parce que nous ne sommes pas majeurs. Il s'agit du pôle « citoyenneté ». Pour cela, on organise un grand débat. C'est la chose dans laquelle nous nous sommes vraiment le plus investis : le débat sur la citoyenneté dans lequel nous allons remettre en question la place de la jeunesse dans cette Ville, et dans la société tout entière dans laquelle on vit aujourd'hui.

Il y a deux objectifs à notre festival et notre événement parce que nous voulions aussi que ce soit un événement qui mette en avant des prestataires et des partenaires locaux. Nous voulions nous faire connaître, et nous ne sommes pas allés à l'autre bout du monde.

Si l'on a monté ce projet, c'est surtout pour développer des démarches qui soient participatives et citoyennes. Pour cela, on a travaillé avec les grands élus.

**Monsieur le Maire.-** Les vieux élus.

*Rires.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.-** Surtout, on n'est pas resté endormi, on n'a pas laissé « les grands » faire le travail. On s'est levé, on a appelé, on a recherché les prestataires, on a recherché les partenaires. On a noué des liens avec toutes les personnes qui sont à Miramas. Nous avons vraiment essayé, et nous y avons mis tout notre cœur.

Nous avons aussi travaillé avec la Communication. Du coup, on a vraiment touché à tout. On a fait des affiches, on a fait des *teasers*. Notre affiche est là.

Le dernier objectif qui nous semblait vraiment important dans ce festival, c'était que nous voulions que ce soit un projet responsable. C'est un projet qui respecte la nature, le

développement durable et, surtout, qui aille avec l'objectif « zéro déchet » que la Ville a mis en place et qui est présent dans vraiment tous les événements.

*Applaudissements.*

**Monsieur le MAIRE.**- Kaoutar, maintenant, tout le monde sait qui tu es.

*Rires.*

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- C'est le 22 septembre 2018. Vous êtes tous invités parce que nous faisons aussi la place aux élus. J'avais oublié de vous le dire. Aux grands élus !

*Applaudissements.*

**Monsieur le MAIRE.**- Ne t'inquiète pas, Kaoutar. Tu sais, la seule chose que les élus savent c'est qu'ici nous ne sommes pas propriétaires, nous ne sommes que locataires. En clair, nous sommes là. Nous sommes élus pour un moment. Ensuite, les gens nous font confiance, ou pas. Vous aussi, vous aurez bientôt vos élections, peut-être un peu plus tard l'année prochaine.

Je voudrais saluer le travail qui est fait dans les centres sociaux, et notamment à travers ce que fait Monsieur Jerry GRUAT. Elle a encore oublié quelque chose. Je te cède la parole, mais ensuite nous faisons la séance.

**Kaoutar ROUINEB, Maire du Conseil municipal des jeunes.**- J'ai oublié un « truc » vraiment très important que j'avais écrit en gros, en plus. Tout le projet a pu se réaliser grâce à la MJC. Il a été co-organisé avec la MJC, et c'est très important.

*Applaudissements.*

**Monsieur le MAIRE.**- Elle l'avait écrit en gros. Je vois aussi : « *Merci à Frédéric VIGOUROUX* ». Non, je ne le vois pas !

*Rires.*

**Monsieur le MAIRE**.- Je plaisante ! Écoutez, je pense que tout le monde sera content de voir cette jeunesse de la Ville. La jeunesse est souvent décriée, pour quelques-uns, alors que l'immense majorité a envie d'avancer et de « croquer la vie à pleines dents ». Merci pour tout le travail que vous avez fait.

Si vous me le permettez, nous allons maintenant passer, non pas aux choses sérieuses, mais nous allons passer au Conseil municipal et aux délibérations qui vont avec.

Merci aux jeunes. On peut les applaudir. Merci à vous.

*Applaudissements.*

## **C/ DÉLIBÉRATIONS**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **N° 01 - CADEAUX DE FIN D'ANNÉE OFFERTS AUX SENIORS RETRAITÉS ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES SOUS FORME DE LETTRE AYANT VALEUR DE BON D'ACHAT**

**Rapporteur** : Mme Armelle RAFFINI

*Madame Armelle RAFFINI procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR** : 31

(28 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE** : 0

**ABSTENTION** : 0

### **FINANCES**

#### **N° 02 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

**Rapporteur** : M. Gérald GUILLEMONT

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Nous passons donc une délibération d'admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables. Dans cette délibération, nous vous



proposons de reprendre deux états qui ont été préparés par le comptable public après toutes les diligences effectuées pour trouver un moyen de recouvrer les sommes.

Le total de cette admission en non-valeur est de 12 907,82 euros.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(28 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Je vais excuser Fadela AOUMMEUR. Je pense qu'il vaut mieux que tu rentres chez toi pour appeler le médecin. Fais attention. Es-tu en voiture ?

**Madame Fadela AOUMMEUR**.- Non, on vient me chercher.

**Monsieur le MAIRE**.- D'accord. Fais attention.

*Madame Fadela AOUMMEUR quitte la séance à 19 heures 20.*

**N° 03 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE DE MIRAMAS**

**Rapporteur : M. Gérald GUILLEMONT**

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Mes chers collègues, nous avons une première décision modificative du budget général primitif 2018 de la Commune en ce qui concerne la section de fonctionnement.

Nous vous proposons de désaffecter 110 000 euros au chapitre 11, en dépenses, et de les transférer au chapitre « charges exceptionnelles ». Au chapitre 11, il y a effectivement des crédits à désaffecter, dans une certaine mesure.

Au chapitre 67, en revanche, vous savez que, depuis le vote du BP (Budget primitif), nous avons pris plusieurs délibérations qui ont un impact sur ce chapitre : la délibération concernant le tennis de table. Nous avons tous estimé qu'il était nécessaire d'aider financièrement le tennis de table, qui a passé un mauvais cap, à être en mesure de continuer son

activité de haut niveau, qui est également au service des jeunes des quartiers. Il y a aussi deux autres délibérations que je vais à nouveau citer. Nous avons donc admis qu'il était nécessaire de financer les équipements pour ouvrir une SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) au collège Miramaris. Nous avons aussi jugé nécessaire et bon d'aider le centre social Albert Schweitzer à conduire un projet. Bref, toutes ces sommes font qu'il y a lieu de compléter et d'abonder la ligne 67.

En ce qui concerne la section d'investissement, il y a lieu d'ajouter 45 000 euros en dépenses et en recettes au chapitre 45 (« opérations sous mandat »). Il s'agit de l'opération liée à la Métropole, qui est devenue propriétaire de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 – aire pour laquelle nous avons un projet d'extension, d'une part, et de réaménagement des locaux sanitaires, d'autre part. Puisque la Métropole n'est pas en mesure de gérer l'ensemble des transferts sur l'année 2018-2019, elle nous a demandé d'être son délégué en maîtrise d'ouvrage pour conduire l'opération. Des ajustements de crédit sont donc opérés ici, sur la section d'investissements, pour effectivement permettre que la Commune soit déléguée du maître d'ouvrage (la Métropole) pour réaliser l'opération d'investissement sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien. La ville de Saint-Chamas va-t-elle nous le reverser ? Non ? Ce sera donc à la Métropole pour la partie qu'elle doit payer.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 27**

(27 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 3**

(2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**N° 04 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – EXERCICE 2018 – BUDGET SPIC FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- J'en profite pour vous dire que les travaux de nettoyage du cimetière ont été faits avec un peu de retard. Je m'en excuse auprès de tous, mais nous avons été débordés par le temps et la pluie qui tombait. Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Où en sommes-nous en ce qui concerne les chambres funéraires ?

**Monsieur le MAIRE.**- Cela suit son cours.

**Monsieur Jean GUILLON.**- Cela devrait s'accélérer.

**Monsieur le MAIRE.**- Comme vous le savez, nous avons pris un architecte qui était sur Saint-Chamas. Peut-être que vous le connaissez, c'est une famille connue. Malheureusement, il est décédé. Nous avons été obligés d'arrêter les procédures parce qu'un architecte porte évidemment sur lui, au-delà des assurances, un certain nombre de responsabilités, etc. Là, cela a repris son cours. On nous a permis de recontacter l'ordre des architectes, etc. Je ne rentre pas dans le détail, mais tout redémarre avec un peu de retard.

**Mme Sophie PERRIER.**- Nous attendons l'autorisation de la Préfecture. Ils ont quatre mois pour donner l'autorisation.

**Monsieur le MAIRE.**- Sur les travaux ?

**Mme Sophie PERRIER.**- Non, sur la chambre funéraire.

**Monsieur le MAIRE.**- Ah. Pour la chambre funéraire, il nous faut l'autorisation de la Préfecture également. Cela devient compliqué, en ce moment, de faire des travaux, mais nous allons y arriver.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 05 – ABROGATION PARTIELLE DE LA DÉLIBÉRATION N° 33-2018 DU 11 AVRIL 2018  
POUR LES TARIFS RELATIFS AUX « ACM » À « L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE  
DU MERCREDI APRÈS-MIDI » ET AU « PÉRISCOLAIRE » – MAINTIEN DES AUTRES TARIFS**  
**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 06 – INSTAURATION D'AIDES DE MINIMIS EN FAVEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL EN CENTRE-VILLE – APPROBATION DU PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE, DE LA CONVENTION ET DU RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

**Monsieur le MAIRE.**- Dans le cadre de la relance que nous avons entamée depuis un petit moment sur le projet « centre-ville », qui vous sera plus largement présenté dans les semaines ou les mois qui viennent, nous avons pris une décision.

Comme vous le savez la Ville, depuis deux ans, je crois, est un site démonstrateur de la Caisse des Dépôts et Consignations, au niveau de la France. Nous sommes 8 villes en France, dont Miramas, qui avons été retenues dans un projet pour la revitalisation du centre-ville. Dans ce cadre, nous avons décidé de mettre en place une action volontariste sur la question de l'immobilier commercial du centre-ville.

Nous avons déjà pris un certain nombre de mesures que nous avons expliquées ici, et qui étaient de la préemption. Nous avons aussi fait une préemption renforcée, mais il nous est apparu indispensable, et en lien avec l'association des commerçants de la Ville, de mettre en place un outil permettant de pouvoir donner des aides dites « de minimis » qui constituent des aides dérogatoires dont le fondement juridique en droit national repose sur l'article L.1511-3 du Code général des collectivités territoriales. Il s'agit en fait d'aider à l'implantation de nouveaux commerces de centre-ville.

La zone géographique qui a été arrêtée est celle du projet « centre-ville », et il fallait absolument que la Ville s'engage dans ce dispositif. Vous avez l'ensemble des aides.

Fadela AOUMMEUR est partie parce qu'elle est malade, mais nous avons décidé de nous associer avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, avec l'association des commerçants de la Ville qui s'appelle Mirashop, avec la Chambre des Métiers ainsi qu'avec la Métropole, évidemment. La Métropole viendra probablement, pour travailler sur ce dossier, proposer des implantations, voir les projets qui seront présentés pour pouvoir bénéficier de ces aides ponctuelles et limitées dans le temps, mais permettant de créer de nouveaux commerces sur le centre-ville.

C'est un sujet extrêmement important. Les difficultés du commerce de centre-ville ne datent pas d'hier. Cela fait bien longtemps que les problèmes se posent. Probablement, dans les années 60 et 70, c'est l'addition des supermarchés dans les pourtours limitrophes des communes qui a affaibli, en partie, le commerce de proximité. Ce furent ensuite probablement aussi les questions de coût entre les produits proposés dans ces supermarchés et les produits proposés dans les commerces de centre-ville. Dans les années 80-90, se furent sans doute aussi – Martine ARFI me le disait il y a peu de temps – des comportements différents, notamment liés au fait que l'on préfère prendre sa voiture pour aller faire des courses et remplir le coffre. Quand on a tout sur place, c'est ce que l'on fait. Tous ces comportements, ainsi que probablement le vieillissement des commerçants, la difficulté de créer des commerces aujourd'hui, les charges qui pèsent sur les commerces, tout cela a fait en sorte qu'il y a eu un appauvrissement, des disparitions, mais rarement des créations.

Comme nous avons été retenus par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville a décidé d'aller jusqu'au bout dans cette logique pour se donner et les outils et les moyens d'avoir une politique active. Je pense que nous sommes un peu les seuls dans le secteur, voire même dans un large secteur. Cela a déjà fait couler beaucoup d'encre. Cela ne nous fait pas que des amis parmi d'autres élus. En réalité, je crois que nous en sommes tous conscients. Comme je le disais, il faut que nous allions jusqu'au bout dans cette logique pour permettre la création de nouveaux commerces, peut-être avec davantage de sens, une organisation quelque peu différente, avec des produits qui répondent aux besoins. Je pense beaucoup, par exemple, à une épicerie en « vrac » qui correspond aussi à certaines attentes. Les gens ne veulent plus acheter des choses immenses dont ils passent leur temps à jeter la moitié. Ils veulent payer le juste prix et le juste grammage. Nous pensons aussi à d'autres activités, et comme vous le savez, au centre-ville nous avons un grand projet, et notamment un projet de halle, de marché couvert, qui viendrait compléter le tout.

Nous allons donc nous lancer dans cette aide en faveur de l'immobilier commercial avec un règlement qui vous a été donné. À partir du moment où nous aurons décidé de le voter,

ce soir, vous m'autoriserez, ainsi que le Conseil, à la mise en place de cette aide financière en faveur de l'immobilier commercial.

Nous allons évidemment approuver le périmètre. Le périmètre sera celui du périmètre du grand centre-ville que nous avons arrêté ici-même, au Conseil, dans le cadre du projet « centre-ville ». Nous allons aussi présenter l'ensemble du règlement intérieur, le modèle type des conventions, et m'autoriser – bien sûr – à mettre en place ce dispositif.

J'aurais pu vous raconter encore beaucoup de choses. Sachez que le plus important – et c'est extrêmement important pour nous – c'est que lorsque nous avons parlé de cela à l'association des commerçants, ils y étaient très favorables. Ils l'attendent avec beaucoup d'impatience et cela nous permettra de redynamiser ce centre-ville.

Cela va aussi nous obliger – je le dis aux jeunes générations puisqu'elles sont là – à modifier le fait que nous allions toujours dans des grands magasins pour acheter un certain nombre de choses. Il faudra redécouvrir le centre-ville, qui va proposer de la qualité, certainement beaucoup de bio, un savoir-faire, mais aussi une façon d'accueillir qui est bien différente et qui permettra – j'en suis persuadé – de redynamiser notre centre-ville. C'est un projet qui sera long. Nous l'avons budgétisé, et c'est un projet que nous allons « mener tambour battant » pour permettre de nous lancer pendant à peu près cinq ans dans ce projet et ses financements.

Voilà ce que je voulais vous dire. J'espère ne pas avoir oublié quelque chose. Ai-je oublié quelque chose ? Marie-Line, vous qui avez suivi le dossier, dites-moi ce que j'ai oublié.

**Madame Marie-Line GUES (Chargée de mission développement local).**- L'aide se traduit par le financement de la moitié d'un loyer, dans la limite de 500 euros par mois sur 2 ans.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, je ne l'ai pas lu.

**Madame Marie-Line GUES (Chargée de mission développement local).**- Le périmètre sera celui de la préemption des fonds et des baux commerciaux.

**Monsieur le MAIRE.**- Voilà. Et le périmètre est celui que j'ai dit.

Nous allons voir si cela permettra de relancer le dispositif. Je le dis d'ailleurs à travers le Conseil municipal : nous serons attentifs à la réponse du marché. En effet, à partir du moment où nous allons aider, il ne faudrait pas que ce marché s'envole avec des prix de location qui, d'un seul coup, intègrent cette aide comme étant un plus. Nous serons donc attentifs à tout cela, et c'est pour cela que nous l'avons limité et dans le temps, et dans le montant, et dans le prix du mètre carré.

Très bien. Y a-t-il des questions ? Je pense que tout le monde est d'accord pour se lancer dans l'opération. C'est une première. Je le dis pour tous. Je n'ai pas connaissance, dans le Département, de cette logique-là. Encore une fois, Miramas innove !

Bien, s'il n'y a pas de question, je vous propose de passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**RESSOURCES HUMAINES**

**N° 07 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL À TITRE ONÉREUX AUPRÈS D'ASSOCIATIONS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 08 – GESTION DES VACATIONS À TAUX HORAIRE EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) EN TEMPS PÉRISCOLAIRE ET SCOLAIRE – ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 134-2014 DU 20 JUIN 2014**

**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 09 – RECOURS À DES PERSONNELS VACATAIRES POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) DES MERCREDIS, DES PETITES VACANCES SCOLAIRES, DU PÉRISCOLAIRE ET DU TEMPS SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Merci. Y a-t-il des commentaires ? Il y aura un commentaire de Madame Maryline KERAUDY, si elle peut avoir le micro.

**Madame Maryline KERAUDY**.- Concernant les vacataires, sur les petites vacances et les mercredis, il y a quelquefois des activités qui doivent se préparer et qui demandent de grosses préparations, de gros préparatifs, avec des réunions hors des horaires prévus pour ces animations pour les enfants. Ces réunions, qui durent quelquefois, seront-elles prises également dans le même taux horaire que celui que nous venons de voir précédemment ?

**Madame Monique TRINQUET**.- Tout est codifié, y compris le temps de préparation. Il y a un tarif qui correspond au temps de préparation. Il y a un tarif qui correspond au temps d'animation. Le nombre d'heures de préparation est codifié par une délibération de la Ville.



**Madame Maryline KERAUDY**.- OK. Merci.

**Monsieur le MAIRE**.- Apparemment, ceci est précisé dans la délibération précédente.

Bien. S'il n'y a pas d'autre question, nous passons au vote.

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 10 – CRÉATION D'UN POSTE DE WEBMASTER – COMMUNITY MANAGER**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Nous sommes là à la suite de la commission de recrutement. Monsieur Hervé REBOUL qui, à l'époque, représentait tout le monde de ce côté-là, était présent puisque – je le dis à tous – les recrutements de la Ville se font par rapport à une commission pluraliste où l'opposition siège.

Bien. Y a-t-il des questions particulières ?

**Monsieur Marc THOMAS**.- Est-il là ?

**Monsieur le MAIRE**.- Non, le nouveau *community manager* n'est pas là ce soir.

Il arrivera le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Il finit son job avant de venir chez nous.

Bien. S'il n'y a pas de question, nous passons au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 11 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL À TITRE ONÉREUX AUPRÈS DE L'ASSOCIATION « OFFICE DE TOURISME DE MIRAMAS » – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous rappelle que dans le cadre des transferts de compétences sur la Métropole, une partie de nos agents sont répertoriés – comme vous pouvez le voir – en partie sur la Métropole et en partie sur la Ville dans un ratio de 70/30 (70 pour eux et 30 pour nous). Dans les 30 % restants, nous mettons donc des agents à disposition pour pouvoir travailler avec l'Office de tourisme, dont je rappelle qu'il organise avec nous, et surtout grâce à l'activité de l'association, un formidable rendez-vous international de la soupe au pistou, ce week-end. C'est le Championnat du monde, Monsieur PEYRO.

**Monsieur Christian PEYRO.**- Absolument.

**Monsieur le MAIRE.**- Nous ne faisons pas les choses à moitié, à Miramas ! Nous faisons le monde. D'après mes informations, il y a des équipes formidables. Nous allons donc pouvoir nous régaler.

**Monsieur Christian PEYRO.**- C'est la 5<sup>e</sup> édition.

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des commentaires particuliers ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**ÉDUCATION CULTURE JEUNESSE SPORTS**

**N° 12 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 4 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Au nom du Conseil municipal, nous remercions l'ensemble des membres bénévoles de cet Office de tourisme, et notamment sa présidente, Madame Magali NICOLAS, et tous ses membres, pour tout cela.

**N° 13 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MILLE ET UNE DANSES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIÈS**

*Monsieur Jérémie PARDIÈS procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci beaucoup. Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Je voulais juste attirer votre attention sur ce qui vient d'être lu. Il est marqué : « *Par délibération du 5 juillet 2018* ». En réalité, le Conseil municipal a approuvé la reconduction de cette mise à disposition. En fin de compte, on anticipe la réaction du Conseil.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui. Nous l'avons anticipée. On savait que l'on serait majoritaire. Ceci étant dit, effectivement, il aura dû y avoir un blanc. Bravo, Monsieur THOMAS. Cependant, comme vous allez le voter avec nous, vous serez bon pour le 5 juillet 2018. C'est le temps de liaison entre vous et le contrôle de légalité.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 14 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 3 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Monsieur Jérémy PARDIÈS s'étant occupé de finir, je présente donc la modification de la convention nécessaire, comme le disait Monsieur Marc THOMAS pour le cas de l'USM (Union Sportive de Miramas) qui bénéficie d'une mise à disposition d'un agent.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 15 – APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ASSOCIATION ACS FUTSAL MIRAMAS – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIÈS**

*Monsieur Jérémie PARDIÈS procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Attendez, je n'ai pas entendu.

**Monsieur Jérémie PARDIÈS.**- Sur la tablette, il est indiqué 100 euros, mais ce n'est pas le même nombre de jours, regardez.

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- C'est au prorata.

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 16 – APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ASSOCIATION MIRAMAS HANDBALL – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- J'en profite pour dire que la rentrée de la piscine s'est très bien passée et que les gens sont très contents. Nous avons eu près de 500 personnes lors de la première journée, d'après ce que l'on m'a dit tout à l'heure. Je m'en réjouis.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 17 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION KARATÉ CLUB MIRAMASSÉEN POUR LA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA-KARATÉ**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIÈS**

*Monsieur Jérémie PARDIÈS procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- À cette occasion, j'en profite pour dire à la représentation municipale que je « me suis fendu » d'une lettre à la ministre des Sports en critiquant avec véhémence le fait qu'une athlète féminine de karaté club parakaraté n'ait pas été retenue pour les championnats d'Europe ou du Monde. Elle est de Miramas. Elle est arrivée première, et elle n'a pas été retenue. La réponse qui m'avait été donnée par l'intermédiaire de cette athlète miramasséenne bien connue, puisqu'en plus elle a été marraine de la Ville pour l'année du sport, concernait des problèmes financiers. J'ai été sidéré d'entendre que la première représentante française ne soit pas aux championnats du monde. La ministre m'a répondu – je lui ai envoyé la copie –, qu'elle allait regarder ce dossier. C'est donc pour aller à Paris. L'affaire est en cours.

Là, il s'agit de remboursements de frais.

Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 18 - ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GOLF MIRAMAS PROVENCE ET LA RÉGIE DU GOLF OUEST PROVENCE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Jacques BAUDOUX**

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Les résultats sont bons puisque l'année prochaine, nous allons même travailler sur ce qu'ils ont appelé une « académie du golf » pour permettre aux jeunes de la Ville qui ont progressé d'aller encore plus loin dans la progression. C'est une bonne nouvelle.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Ne prend pas part au vote en tant que représentant de la Commune au conseil d'administration de la régie intéressée : Monsieur Jacques BAUDOUX (et sa procuration).*

**VOTE**

**POUR : 28**

(25 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 19 - APPROBATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES MERCREDIS DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019 ET TARIFS APPLICABLES - CRÉATION D'ATELIERS DE DÉCOUVERTES MULTI-ACTIVITÉS - ENVIRONNEMENT, SPORT, CULTURE ET SCIENCES**

Rapporteur : **M. Jérémie PARDIÈS**

*Monsieur Jérémie PARDIÈS procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## **N° 20 – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE - RENTRÉE 2018**

**Rapporteur : Mme Maryse RODDE**

**Madame Maryse RODDE.** - Il s'agit en fait de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée, vous en avez déjà entendu parler par Monsieur Jérémy PARDIÈS et Madame Monique TRINQUET, tout à l'heure. Si vous voulez, un énorme travail a été fait en collaboration avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, des commissions composées d'enseignants, de parents, de professionnels communaux et de partenaires institutionnels. Le service des Sports, bien évidemment, y a participé aussi. Il y a différentes thématiques comme les sciences, l'environnement, la culture, le sport, c'est-à-dire ce qui vient de vous être dit, un petit peu.

La pause méridienne est aussi très importante. Si vous voulez, c'est une amélioration sur laquelle nous avons mis l'accent. Il y aura un coordinateur qui s'occupera de tout cela.

L'atelier multi activités est essentiellement basé sur le sport et la culture ; Monsieur Jérémy PARDIÈS vient de nous en parler en grande partie.

La bibliothèque qui était dans les écoles va être remise en action avec un grand travail de fait pour que les élèves puissent, plus tard, la fréquenter.

Il y aura aussi trois classes vertes avec des thématiques différentes : scientifique, éducation au développement durable, culture et EPS (Éducation Physique et Sportive).

Il y aura aussi une étude surveillée à la rentrée 2018 (pour l'année scolaire 2018-2019), et une aide aux devoirs.

Je vais mettre l'accent sur le point fort de toutes ces nouvelles activités. Certaines étaient déjà en place, et nous les avons améliorées, bien sûr, dans les commissions. Pour moi, les points forts sont essentiellement sur :

- les ateliers multi activités. Étant donné que les parents ont consenti à voter 4 jours pour l'école, cela sous-entend que nous avons une capacité limitée à Cabasse. Nous avons donc réorganisé les temps périscolaires et extra scolaires. Ces ateliers multi activités sont nouveaux ;
- les études surveillées constituent également un nouveau point fort. Elles auront lieu dans le cadre du périscolaire. Cela ouvrira la possibilité aux



enfants qui veulent s'inscrire aux études surveillées de pouvoir faire leurs devoirs dans le calme, surveillés par un animateur ;

- l'aide aux devoirs est le dernier point fort. À la demande de Monsieur le Maire et de toute l'équipe, bien sûr, une aide aux devoirs sera faite dans toutes les écoles, pour tous les publics, et sera donc ouverte à tous les enfants.

Nous avons effectivement travaillé avec les enseignants. Nous avons une première réunion ce soir. Cela se dessine sur 2 heures 2 fois par semaine par des enseignants. L'aide aux devoirs sera essentiellement faite par des enseignants avec entre 10 et 15 enfants au maximum par cours, pas plus. Cela sera ouvert aux enfants chez lesquels les enseignants auront senti un besoin, pour les pousser un peu, et faire leurs devoirs dans le calme et avec une aide maximale puisque ce sont des enseignants qui vont faire tout cela.

Évidemment, il est proposé au Conseil municipal de voter cette nouvelle organisation, ainsi que les dispositifs exposés ci-dessus.

**Monsieur le MAIRE.** - Avec l'ensemble des équipes de la Ville, les équipes du pôle éducatif, nous avons consulté tous les parents d'élèves et tous les instituteurs et enseignants, qui nous ont donné leur avis sur l'organisation. Cette organisation passe de 4,5 jours à 4 jours. C'est maintenant acté. Ce que nous avons souhaité faire, c'est ne pas perdre l'expérience qui a été la nôtre lorsque nous étions passés à 4,5 jours, notamment dans le PEDT.

Vous avez, Madame RODDE, rééquilibré le projet éducatif sur l'ensemble des journées, et vous avez eu raison de parler de l'atelier multi activités comme étant l'élément central, comme la pause méridienne. Vous avez surtout eu raison d'expliquer que nous allons aussi nous inscrire dans les études surveillées. C'était une demande des parents pour que nous puissions, le soir, au moment du périscolaire, faire travailler les enfants qui le souhaitent – c'est avec les parents, évidemment, puisque ce n'est pas le gamin qui va lever le doigt en disant : « *j'ai envie de faire mes devoirs* » – et organiser cela sous l'autorité d'une animatrice ou d'un animateur.

Ce qui est le plus important pour moi – et j'imagine pour l'ensemble des membres du Conseil –, c'est que nous avons souhaité travailler avec celles et ceux qui sont les plus à même de connaître l'état de difficulté de l'enfant, de le repérer, de le suivre et de pouvoir lui apporter, en dehors des heures scolaires, un rattrapage que ce soit sur l'orthographe, sur le calcul ou les connaissances, à savoir les enseignants.

Nous allons donc mettre, et financer, les instituteurs et institutrices, quand le besoin s'en fera sentir, pour faire de l'aide aux devoirs. Dans chaque école, les équipes

pédagogiques travaillent dans chaque classe pour repérer des enfants qui auraient quelques difficultés. Pour leur permettre d'avoir plus de chances, nous allons donc financer les heures supplémentaires nécessaires aux enseignants pour pouvoir leur donner la possibilité de faire cette aide aux devoirs 2 fois par semaine. Ils le déclencheront probablement quelques semaines ou mois après l'ouverture des écoles, pour repérer des enfants qui ont des difficultés. Notre rôle à nous sera de les accompagner pour pouvoir le mettre en place.

Je tiens à remercier particulièrement les services du directeur du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) ainsi que le Recteur de nous suivre dans cette logique. Cela ne dépend que de nous, mais il faut aussi qu'ils soient présents dans cette organisation. Je veux remercier tous les directeurs et directrices de nos chères écoles, ainsi que tous les instituteurs et enseignants des écoles, d'avoir également accepté de rentrer dans cette logique.

Notre Ville s'honore à lancer, pour la solidarité et, en même temps, pour permettre à chaque enfant de chaque quartier, de toutes les écoles, quelles que soient les écoles – qu'elles soient en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) ou pas –, cette opération leur permettant de suivre, le soir, si nécessaire, de l'aide aux devoirs financée par la Commune et exécutée par les professionnels que sont les instituteurs et les enseignants. Je voulais vous le dire parce que cela ne se fait pas partout, mais notre majorité a souhaité le faire pour permettre à chaque enfant de chaque école d'avoir une deuxième chance et d'être aidé.

Je suis persuadé que tout cela va aider le niveau scolaire de nos écoles, qui est le point crucial de notre politique, puisque nous avons mis l'éducation prioritairement sur nos objectifs pendant ce mandat.

J'espère donc que nous aurons le soutien de tous, et je vais donc maintenant vous demander si vous avez des observations. S'il n'y a pas d'observation, je demanderai à chaque personne, pour une fois, de lever la main.

*En l'absence d'observation, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- C'est voté à l'unanimité. Je vous remercie beaucoup de ce travail. Je remercie, madame, l'ensemble des services qui ont travaillé sur cette question.

**N° 21 - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 142-2016 DU 12 JUILLET 2016 RELATIVE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) – APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACM ET DES TARIFS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur :** Mme Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Puisque c'est un règlement intérieur qui est fait avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Madame, avant de débattre, s'il y a lieu, je voudrais quand même, puisqu'il est parmi nous, vous dire que c'est avec une grande tristesse – avec une grande joie pour lui, je le sais – que l'un des personnels que toutes les majorités ont connu dans cette Ville va prendre sa retraite. C'est un personnel précieux, qui suivait particulièrement ces dossiers. Je souhaiterais donc que nous puissions remercier et applaudir Monsieur Michel VALLI, s'il veut bien se lever.

*Applaudissements.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est son dernier Conseil. Je lui disais tout à l'heure qu'il a peut-être raison de prendre sa retraite maintenant, avant les quelques mois qui arrivent, parce que les choses vont changer, bientôt.

Merci, Monsieur VALLI, d'avoir suivi tout cela pour les enfants de la Ville. Merci aussi d'avoir su amadouer la CAF. Comme vous le savez, ils s'associent à moi pour vous remercier de ce travail. Vous avez formé – « tuilé », comme on dit – une nouvelle personne qui va s'occuper de ces dossiers. Ce sera une femme. Tout cela va donc très bien se passer me disait Monsieur Thierry RICARD. C'est donc parfait.

Y a-t-il des commentaires ? S'il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 22 - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 141-2015 DU 24 JUIN 2015 RELATIVE À LA VALIDATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TEMPS PÉRISCOLAIRES – APPROBATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE DES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES ET DES TARIFS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 23 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION PRÉPA PHYSIQUE MIRAMAS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « NATURE EN FÊTE »**

**Rapporteur : Mme Géraldine BUTI**

*Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 24 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT COMPLÉMENTAIRE  
AU CENTRE SOCIAL ALBERT SCHWEITZER - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA  
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE  
MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jerry GRUAT**

*Monsieur Jerry GRUAT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Jerry GRUAT.**- Il est écrit 6 000 euros, il s'agit certainement d'une erreur d'écriture.

*Monsieur Jerry GRUAT poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Dont acte. Ce sont bien 4 800 et quelques euros. La délibération est juste.

On peut passer au vote s'il n'y a pas de commentaire.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 25 - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018-2021 – PROGRAMMATION 2018-2021**

**Rapporteur : Mme Maryse RODDE**

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. S'il n'y a pas de question particulière sur ce contrat enfance, jeunesse, nous passons au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**ENVIRONNEMENT**

**N° 26 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE ALBERT CAMUS POUR LE PROJET INTITULÉ « LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE »**

**Rapporteur : Mme Géraldine BUTI**

*Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 27 - APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION ISSU DES MESURES COMPENSATOIRES DANS LE CADRE DE LA ZAC DE LA PERONNE À MIRAMAS (SITE PETIT CABASSE) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Je voudrais juste rappeler un petit peu, parce que, souvent, on l'oublie, mais il est de mon rôle de rappeler un certain nombre de choses. Je rappelle donc que, lorsque nous avons fait le projet de déviation – projet tant attendu à Miramas, puisque le premier que j'ai vu, c'était à l'EPAREB (Établissement Public d'Aménagement des Rives de l'Étang de Berre) et cela datait. C'était un document de la Commission Nationale du plan de 1962 ; imaginez – et qu'il est sorti, la Ville, pour éviter d'avoir des problématiques, en discussion avec l'État, a proposé de prendre en charge la compensation pour 3 lézards verts et pour l'ophrys de Provence.

Nous prenons tout ce qui est lié au développement durable de façon sérieuse. Nous avons donc mis un certain nombre d'hectares qui étaient voués à l'urbanisation en zone naturelle afin de préserver l'ophrys de Provence – c'est une petite orchidée –, qui existait sur le terrain que nous avons choisi, compensant le fait que sur une route de 12 mètres de large (la déviation fait un peu plus de 12 mètres, je crois) quelques ophrys avaient été touchés ainsi que le fameux lézard vert, qui est protégé.

*Grosso modo*, un gros travail a été fait pour les préserver. C'est la Ville, pour le compte de la Métropole, qui va continuer à s'occuper de ces espèces. Si nous n'avions pas fait cela à cette époque – je crois l'avoir dit ici, à ce Conseil –, nous serions encore en train d'attendre la déviation. Personne ne voulait faire les compensations et c'est la Ville qui les a faites. C'est un choix très important que la Ville a fait sur son patrimoine.

On fera un peu moins de maisons et d'immeubles, mais on fera plus de lézards verts sachant que, malheureusement, l'un des lézards verts a été retrouvé dans le corps d'une couleuvre qui, elle-même, était protégée, mais qui a évidemment été mangée par une corneille qui, elle, n'était pas protégée et qui a été écrasée sur la déviation. Je plaisante, évidemment. L'histoire n'est pas très loin de cela. La première partie est vraie : un des lézards fut mangé par une couleuvre. Nous suivrons cela avec intérêt, ils vont faire des petits lézards.

S'il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 28 - APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION ISSU DES MESURES COMPENSATOIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVIATION DE MIRAMAS (RN 569) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Olivier JULIEN**

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Là, c'est directement pour la déviation et, vous l'avez compris, c'est cet ophrys de Provence, cette petite orchidée magnifique. Ce sont les terrains de la Maille III, derrière, qui étaient constructibles et que nous avons passé en « naturel » dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour protéger l'ophrys.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POLITIQUE VILLE**



**N° 29 - CONTRAT DE VILLE-PROGRAMMATION INVESTISSEMENT, RENOUVELLEMENT DE LA DÉLIBÉRATION N° 90-2007 SUR LA RÉHABILITATION DU LOCAL COMMUN RÉSIDENTIEL DE 13 HABITAT QUARTIER DU MERCURE**

**Rapporteur : Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci. J'ai rencontré cet après-midi le Président de l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction). Est-ce encore l'OPAC ? À l'époque, c'était l'OPAC Sud. Maintenant, cela s'appelle 13 Habitat, c'est l'office du Conseil Départemental.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Republicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 30 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « MAISONS ET JARDINS » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION**

**Rapporteur : Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Madame. Je salue d'ailleurs son président qui est dans la salle. Je remercie la Préfète à l'égalité des chances de nous avoir suivis, avec le délégué du Préfet, sur cette affaire. Service public, animation, suivi scolaire, trésorerie, tout cela se met en route et nous allons faire des choses. D'ailleurs, il y a 24 ou 48 heures, il y a eu une très grande fête de présentation.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**TECHNIQUE**

**N° 31 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC) – OPÉRATION COLLECTIVE EN MILIEU URBAIN SUR LE TERRITOIRE ISTRES-OUEST PROVENCE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Christian PEYRO**

*Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est toujours dans le même registre qui est le nôtre : aider à la revitalisation du centre-ville, rénover nos commerces – certains l'ont d'ailleurs très bien fait. On continue et l'on propose de continuer ce travail. Nous sommes le seul Conseil de territoire de la Métropole qui a vu son FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) maintenu.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 32 - REQUALIFICATION PAYSAGÈRE D'UNE PARTIE DE L'ANCIEN CIMETIÈRE,  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION  
D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC L'EPAD**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

**Monsieur le MAIRE.**- Tout à l'heure, j'indiquais que nous avons quelques problèmes de tenue des espaces, notamment avec des plantes qui poussaient partout à une vitesse incroyable. On a été un peu débordé et il était temps – et nécessaire – que la Ville, avec l'EPAD (Établissement Public d'Aménagement et de Développement), puisse avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour pouvoir requalifier de façon paysagère l'ensemble de l'ancien cimetière. Il est près du CTM (Centre Technique Municipal), sur la gauche.

Il est temps que nous le refassions, par souci du souvenir et respect des morts, et en même temps par nécessité, vu sa dégradation, notamment pour les espaces communs qui se trouvent évidemment dans un état difficile. C'est donc une spécialiste de l'EPAD qui est paysagère professionnelle qui va travailler avec les services pour pouvoir nous proposer ce plan que nous reviendrons évidemment vous présenter. Il faudra dégager ensuite le budget, dans les mois et années qui viennent. Je souhaite – je le souhaite vraiment – que nous puissions travailler à une requalification du cimetière.

Sur cette question, je vous demande de nous suivre. Y a-t-il des commentaires. S'il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 33 - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 162-2017 DU 5 JUILLET 2017 RELATIVE  
AU RÈGLEMENT DES CANAUX D'IRRIGATION – APPROBATION DU NOUVEAU  
RÈGLEMENT DES ARROSAGES**

Rapporteur : **Mme Géraldine BUTI**

*Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Sur cette délibération, point de souci.

On en profite pour rappeler, Madame BUTI, qu'il y a eu un événement dernièrement. Il y a plusieurs mois de cela, une fuite est apparue sur le canal commun qui, comme chacun le sait, est géré par une association qui s'appelle l'ASA (Association Syndicale Autorisée). C'est l'association des arrosants de Saint-Chamas et Miramas qui doit faire, chaque année, des travaux sur ce canal commun. Un certain nombre de fuites sont apparues – nous avons été prévenus par un propriétaire terrien qui a sa maison juste à côté – et nous nous sommes rendus sur place. C'était il y a quelques mois de cela. Nous avons demandé à l'ASA de faire les travaux.

Les semaines sont passées, je ne sais pas s'il y a eu beaucoup de travaux, mais la vérité est que, il y a quelques semaines, il y a eu une fuite extrêmement importante. Là, ce n'était plus une fuite, mais c'était un torrent souterrain. Le talus fait à peu près la hauteur de ce que vous voyez au niveau du point lumineux de sortie, ce n'est pas rien. L'eau est passée par-dessous, dans un flux extrêmement violent. Bien évidemment, et j'y reviendrai, nous travaillons avec l'ASA depuis très longtemps, mais il se trouve que, là, il y avait une urgence en termes de sécurité.

Ce sont des centaines de milliers de litres d'eau qui courent et, évidemment, s'il y avait un effondrement du canal commun... C'est au-delà du fait qu'une partie des tomates de nos habitants, une partie du foin de nos habitants, une partie des cueillettes de nos habitants auraient été arrêtés pour un long moment. Nous avons donc pris les mesures nécessaires et exceptionnelles sur la Ville. Je tiens d'ailleurs à remercier les services, qui ont agi très, très vite. Nous avons été obligés de demander à l'ASA d'arrêter le canal – c'était le dimanche, il y a maintenant deux semaines – et il a été remis en eau le vendredi. C'est-à-dire qu'en moins de 4 jours, on a réussi à faire les travaux permettant de pouvoir assurer.

Mais, la Ville n'est pas insensible à ce qui se passe ailleurs sur le canal commun, notamment sur la ville de Miramas. Je rappelle quand même – je sais que les « Facebookiens » oublient beaucoup de choses et qu'ils sont toujours en train de « voir les choses par le petit bout de la lorgnette » – que nous avons mis, sur nos propres canaux 600 000 euros de travaux entre 2008 et 2014. C'étaient justement des travaux sur les canaux qui nous concernent et qui appartiennent à la Ville.

Géraldine BUTI et Gérald GUILLEMONT se sont attelés à travailler avec l'ASA pour préparer un plan d'investissement pluriannuel. Évidemment, le Maire de Saint-Chamas suit aussi ces dossiers de l'autre côté. Il est clair que la Ville va devoir s'y engager financièrement. La Ville va donc faire deux choses :

- pour le compte de l'ASA, elle va faire ce que l'on appelle de la « maîtrise d'ouvrage » et, probablement, ensuite, les marchés qui seront subséquents et permettront de faire les travaux ;
- elle va aussi – elle l'a déjà préparé dans son budget – faire des investissements sur les cinq prochaines années – ce ne sont pas de petits investissements – pour pouvoir financer une grande partie de la rénovation du canal commun, soit près de 1 million d'euros.

Le total des travaux, ce sera 6 millions d'euros, mais ce ne sera pas tout pour la Ville, sinon je me suicide tout de suite. IL y aura donc une aide de l'Agence de l'Eau du bassin. J'imagine que Monsieur Didier KHELFA m'aidera à obtenir une aide du Département. Il y aura aussi la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). Il y aura beaucoup de monde.

J'en profite aussi pour dire que l'on a passé une information qui, semble-t-il, n'a pas été suffisante malgré la rapidité de ces travaux. Certains me reprochent d'avoir fait ces travaux alors que ce n'était pas à nous, prioritairement, de le faire. Aux grincheux, je le dis, il valait mieux faire ces travaux en 4 jours et fermer le canal plutôt que d'avoir une fuite béante. Là, on ne serait pas parti pour avoir des tomates ou des fruits dans l'année parce que c'était tout un pan du canal qui pouvait partir.

Je remercie les services et je remercie les deux élus qui travaillent sur le sujet. Ils viendront probablement au Conseil municipal, un jour, nous présenter ce plan pluriannuel de financement avec les grands financeurs. On demandera à l'ASA de venir et on le fera de concert avec Monsieur Didier KHELFA, qui est le vice-président aux finances de la Métropole et le Maire de Saint-Chamas. Nous pourrions travailler cela ensemble. Dites-le-vous, dites-le bien autour de vous : la réparation fût faite et promptement menée. Pour le reste, nous prévoyons toujours les choses à l'avance, donc il y a un travail qui a été lancé, il y a déjà plusieurs mois, avec l'ASA.

Sur cette délibération, y a-t-il des commentaires particuliers ? S'il n'y a pas de commentaire, nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 34 - APPROBATION DU RÔLE IRRIGATION 2018**

**Rapporteur : Mme Géraldine BUTI**

*Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 35 - APPROBATION DU RÈGLEMENT DES ASTREINTES DES SERVICES TECHNIQUES  
DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**Rapporteur : M. Christian PEYRO**

*Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## **URBANISME**

### **N° 36 - ÉTABLISSEMENT D'UNE CONVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ENEDIS BASSE TENSION ET DU RÉSEAU FRANCE TÉLÉCOM SUR LA PARCELLE AT N° 109 CHEMIN DE TAUSSANE À COUGNIL – AUTORISATION DONNÉE AUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jean GUILLON

**M. Jean GUILLON.**- C'est dans le cadre des travaux de Taussane. Vous savez que l'on met tous les réseaux électriques en discrétion et il est nécessaire de passer une convention pour que ces réseaux soient enterrés. C'est pour cela que l'on vous demande d'accepter l'établissement de cette convention.

**Monsieur le MAIRE.**- Nous vous remercions beaucoup pour ces parcelles. Avec Enedis, ou EDF – je ne sais plus comment ils s'appellent –, nous avons rendez-vous pour des lignes aériennes, bientôt.

**M. Jean GUILLON.**- C'est la semaine prochaine.

**Monsieur le MAIRE.**- Ce sera avec RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Il y en a des structures.

Y a-t-il des commentaires particuliers ? Il n'y a pas de commentaire. Les travaux se déroulent bien et l'on pourrait, normalement, tirer les chasses d'eau dans un an dans tout ce quartier.

**M. Gérard GUILLEMONT.**- Non, ce sera entièrement terminé en mars prochain.

**Monsieur le MAIRE.**- En mars prochain, nous tirerons les chasses d'eau tous ensemble.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 37 - CESSION À TITRE ONÉREUX DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BB N° 45  
SISE RUE MIREILLE À MIRAMAS LE VIEUX AU PROFIT DES ÉPOUX ROMAND GIL OU DE  
TOUTE PERSONNE MORALE S'Y SUBSTITUANT**

**Rapporteur : M. Jean GUILLON**

**M. Jean GUILLON.**- Il s'agit d'une espèce de ruine qui n'a plus de toit et qui va être achetée par le propriétaire d'à côté pour faire un snack. On l'a fait évaluer et c'est de l'ordre de...

**Monsieur le MAIRE.**- Je croyais que c'était pour faire une chambre d'hôtes.

**M. Jean GUILLON.**- Non, non. Ce ne sera pas une chambre d'hôtes, mais un salon de thé-snack. Cela a été évalué à un prix de 27 500 euros, donc c'est ce que l'on propose pour vendre. En fait, c'est une ruine qui se dégrade. Je crois qu'il y avait un arbre à l'intérieur, mais je crois qu'on l'a coupé. Passé un temps, il y avait un arbre qui sortait du toit. Je pense qu'il est intéressant de la vendre parce que, au moins, elle sera restaurée.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, c'est plus sûrement « restaurable » par eux que par nous.

Y a-t-il des commentaires particuliers sur cette restauration prévisible de ce lieu et avec, en plus, un peu de commerce de proximité dans le vieux village ? Quelle chance ! S'il n'y a pas de commentaire, on passe au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(27 « Pour Miramas » + 2 « Droite Avenir Républicain » + 1 « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D/ LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE**



*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 17 avril au 21 juin 2018.*

## **E/ LISTE DES MARCHÉS**

J'en profite pour vous dire que je remercie Monsieur Franck GIUMMARRA d'avoir fait l'excellente prestation de remplacement de la Directrice. Il n'en est pas à son premier remplacement, mais je le remercie et je ne l'oublierai pas. Nous avons le retour tout aussi exceptionnel de Madame Nathalie ALONSO, qui est partie quelque temps et qui nous revient et pleine forme. Avec Monsieur Franck GIUMMARRA, ils font une doublette fantastique pour nos marchés publics et je peux dormir tranquille.

Vous avez donc la liste complète des marchés.

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil municipal.*

**Monsieur le MAIRE.**- Le marché pour le gazon synthétique, c'est le fameux stade de Couvent qui ne sera pas fait avec du caoutchouc de pneus (cancérogène). Nous avons arrêté le marché et nous l'avons relancé avec du liège, c'est naturel. Les enfants pourront donc se délecter de se jeter dessus pour faire des arrêts après la coupe du monde de rugby ; ils ne risqueront rien.

*Monsieur le MAIRE poursuit la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil municipal.*

**Monsieur le MAIRE.**- Ceci étant dit, comme nous allons avoir l'été, je souhaitais vous dire de vous reposer, de prendre le temps de vaquer à vos occupations – sauf pour les élus de la majorité – et de vous souhaiter de très bonnes fêtes. N'oubliez pas que nous avons la soupe au pistou, puis ensuite les fêtes votives, puis ensuite les fêtes médiévales et...

**Monsieur Olivier JULIEN.**- Et le foot, demain soir.

**Monsieur le MAIRE.**- Non, mais, moi, le foot... Et le match de foot, demain soir.

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Et la soirée des *teenagers*.

**Monsieur le MAIRE.**- On ne va pas y aller à la journée des *teenagers*. J'enverrai les policiers pour surveiller, mais c'est tout.

Et il y a « mes vacances à Miramas » tout au long du mois de juillet pour les enfants.

L'ordre du jour du Conseil municipal est épuisé.

Je rappelle, à la fin, que j'ai eu une demande particulière du groupe « Droite Nationale ». C'est une volonté de Monsieur Ange POGGI et Monsieur Marc THOMAS, qui s'intitulaient groupe « Droite Nationale », de s'appeler maintenant groupe « Droite Avenir Républicain ».

J'indiquais qu'officiellement, pour la Préfecture – puisque, quand on dépose une liste, on a le suffrage universel et c'est cette liste qui fait foi, donc ne le prenez pas mal –, vous serez toujours enregistrés sur la liste du Front National. Pour nous, pour vous être agréable, cela ira. Vous changez, vous partez de plus en plus vers la gauche. Bientôt, on va vous retrouver à gauche. C'est une boutade, Monsieur THOMAS. Souriez un peu !

Vous vous appeliez donc « Droite Nationale » et vous devenez « Droite Avenir Républicain ». Dont acte. Ce sera acté pour nous.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Vous remarquerez, Monsieur le MAIRE, que l'on vous a mis la raison de la demande.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui. Vous m'aviez mis la raison, mais est-ce que je dois la donner? « *Le groupe FN ayant changé son nom en Rassemblement National, nous ne souhaitons d'aucune façon être assimilés à ces gens-là* ». D'accord, mais je n'y comprends un petit peu plus rien, quand même. Eux aussi changent de nom, si je comprends bien. Tout le monde va finir je ne sais pas où.

**Monsieur Marc THOMAS.**- C'est un peu facile de dire cela.

**Monsieur le MAIRE.**- Tout le monde est en marche pour les changements de nom.

**Monsieur Marc THOMAS.**- En marche, je suis désolé, mais on n'y sera pas.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Je l'ai fait, Monsieur THOMAS, comme vous me l'aviez demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, je vous souhaite à tous et aux services, de bonnes vacances.

*La séance est levée à 20 heures 45.*

**Monsieur le Maire**  
**Frédéric VIGOUROUX**



**Le Secrétaire de séance**  
**Géraldine BUTI**

